Béziers Méditerranée
Habitat

Béziers, le 20 octobre 2026

Objet : Élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les locataires,

Conformément à la réglementation, vous allez être appelés à élire, pour 4 ans, 4 représentants au sein du Conseil d'Administration de l'OPH Béziers Méditerranée Habitat.

Les élections auront lieu selon des modalités arrêtées par notre Conseil d'Administration après concertation avec les associations de locataires (protocole électoral consultable au siège social de l'OPH).

Le scrutin aura lieu par correspondance en dispense d'affranchissement, avec dépouillement et proclamation des résultats prévus le **1er décembre 2026**.

Pour ce vote par correspondance il conviendra de tenir compte du délai d'acheminement postal de façon à ce que votre carte de vote parvienne à la boite postale le 1er décembre 2026 à 9h00 au plus tard.

Une notice explicative vous sera communiquée en même temps que l'envoi du matériel de vote et des professions de foi des candidats **mi-novembre 2026**.

SONT ELECTEURS :

- les personnes physiques qui ont conclu avec l'Office un contrat de location d'un local à usage d'habitation au plus tard 6 semaines avant la date de l'élection et ont toujours la qualité de locataire de l'Office ;
- les occupants dont le titre de location a été résilié pour défaut de paiement du loyer mais qui sont sans dette à l'égard de l'Office 6 semaines avant la date de l'élection ;
- les sous-locataires qui ont conclu avec l'une des associations ou centres visés aux articles L442-8-1 et L 442-8-4 un contrat de sous-location d'un logement de l'Office, au plus tard 6 semaines avant la date de l'élection ; les associations ou centres précités transmettent à l'Office la liste de ces sous-locataires au plus tard 1 mois avant la date de l'élection.

Chaque location, occupation ou sous-location ne donne droit qu'à une voix. Le titulaire de plusieurs locations, occupations ou sous-locations ne peut prétendre à plusieurs voix.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs les locataires, nos sincères salutations.

Bénédicte RAJNIC
La Directrice Générale

Béziers Méditerranée Habitat – Place Emile Zola – BP 38 – 34501 BEZIERS Cedex1 – T. 04 67 35 89 50 – contact@beziers-oph.fr
Antenne Devèze – 9, place Webb Ellis – 34501 BEZIERS Cedex 1 – T. 04 67 35 34 50 - antenne.deveze@beziers-oph.fr
Antenne Iranget – 16 bis rue Albert Arnaud – 34501 BEZIERS Cedex 1 – T. 04 67 35 89 62 - antenne.iranget@beziers-oph.fr
Antenne Gambetta – 26 Avenue Gambetta – 34501 BEZIERS Cedex 1 – T. 04 67 35 89 68 - antenne.gambetta@beziers-oph.fr
SIRET 478 182 231 00017 – APE 6820A – TVA intracommunautaire FR 28478 182 231